



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste :** Responsable de secteur de la régie municipale

♦ **Cadre statutaire :**

Catégorie : B / C

Filière : Technique

Cadre d'emplois : Technicien territorial / agent de maîtrise

♦ **Définition du poste :**

Il/ elle coordonne, organise et évalue les missions de son secteur en organisant et animant l'activité de son équipe en lien avec le responsable du service.

♦ **Missions principales :**

- Définir et évaluer le champ d'intervention des agents de la régie en lien avec le responsable du service
- Coordonner, organiser et évaluer les missions de son secteur
- Participer à l'optimisation, l'élaboration et au suivi du budget
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les projets du secteur de la régie
- Prévoir les opérations nécessaires au bon fonctionnement des immeubles, à la prévention du vandalisme, à la maîtrise des charges de la collectivité et à la sécurisation des biens et personnes
- Accompagner la prise de décision de son responsable hiérarchique
- Garantir la sécurité physique et psychologique de ses collaborateurs

♦ **Compétences requises :**

- Connaître la réglementation des ERP
- Connaître les corps d'état du bâtiment et de l'aspect réglementaire
- Connaître l'environnement territorial
- Connaître les bases des finances publiques locales
- Connaître les bases du statut de la fonction publique territoriale
- Connaître la réglementation des marchés publics
- Maîtriser l'outil bureautique
- Connaître les logiciels métiers (Ciril, Ixbus..)

♦ **Qualités et aptitudes requises :**

- Aptitude au management des équipes, être pédagogue
- Avoir des qualités relationnelles et rédactionnelles
- Connaître les techniques d'animation de groupe et de négociation
- Savoir gérer les conflits, les situations difficiles
- Savoir organiser ses priorités et respecter les délais imposés
- Etre capable de travailler en autonomie et/ou en équipe
- Etre en capacité de gérer son stress
- Savoir rendre-compte
- Savoir prendre des initiatives, être force de proposition
- Etre disponible auprès du public et/ ou des collègues
- Faire preuve de discrétion professionnelle et de confidentialité sur les informations détenues

♦ **Diplômes et permis obligatoires :**

- Bac ou équivalent dans le domaine du BTP
- Permis B obligatoire

♦ **Conditions d'exercice :**

Temps de travail 37h hebdomadaires
25 jours de congés + 12 RTT

Possibilité de travailler certains week-ends et jours fériés
Astreintes nuit et weekend
Disponibilité lors des réunions de chantiers et/ou commissions de sécurité

♦ **Moyens :**

Logiciels de bureautique et logiciels métier
Véhicule de service mutualisé
Téléphone portable de service

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Responsable du service Bâtiment
N+2 : Directeur Général des Services Techniques

♦ **Relations fonctionnelles :**

Internes : ensemble des services municipaux

Externes : Entreprises, Prestataires, partenaires (plaine commune, SIPPAREC...)